

INITIATION CONDUITE DE PETITS ENGIN

Mis à jour 05/2025

Public ciblé

- Tous publics.

Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne :
 - Télécharger la fiche "candidature / positionnement" via le site internet
▶ www.campusverdazur.fr

Modalités de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur(s)

- M.Franck MARINO.
- M.Cédric MANGINO.
Formateurs habilités et expérimentés

Validation des acquis

- Attestation de compétences, preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Durée

- 3 jours soit 21h.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr.

Tarif

- 630 €.

Dans l'entretien des espaces verts, il peut être nécessaire de conduire et manipuler certains petits engins.

Il est donc important de s'initier à ces pratiques techniques sur la base du référentiel du CACES® R372 m (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engin en Sécurité), adopté initialement par le comité technique national des industries du bâtiment et des travaux publics.

L'OBJECTIF

Être capable d'acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'un engin de type mini-pelle et mini-chargeur.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusverdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Règle de sécurité :

- Être capable d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique.

Organisation et usage sur chantier :

- Être capable de respecter les règles d'utilisation des engins de chantier ;
- Être capable d'effectuer en début de la prise de poste sur les engins et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées ;
- Être capable d'assurer la stabilité des engins à des emplacements de travail variés ;
- Être capable d'utiliser les engins pour effectuer des tâches de travaux variés ;
- Être capable d'effectuer les opérations de fin de poste et de situation d'anomalie ;
- Être capable d'utiliser un porte-char pour charger et décharger un engin.

Pratique :

- Contrôle visuel de l'état de l'engin ;
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ;
- Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage, en marche AV, AR sur un circuit défini ;
- Utilisation correcte de l'avertisseur sonore ;
- Respect des règles et panneaux de circulation ;
- Adaptation de sa conduite aux conditions de circulation ;
- Adaptation de sa conduite aux conditions de circulation ;
- Maîtrise de la souplesse et de la précision des manœuvres ;
- Maîtrise des changements et déchargements sur porte-engin ;
- Vérification des opérations d'entretien de 1er niveau.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : en extérieur, travaux pratiques d'application, échange de pratiques, étude de cas, mise en situation sur chantier.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude encadrée d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation, soumise à validation finale du formateur.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid auprès de l'entreprise afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 97%

Année 2023-2024

(Toutes formations "Techniques Paysagères" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

